

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1145

présenté par

Mme Dalloz, Mme Louwagie, M. Le Fur, M. Bourgeaux, Mme Corneloup, M. Cordier,
M. Forissier, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Fabrice Brun, M. Boucard et Mme Blin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.